



District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



*L'OFFICIEL 11
DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL*

Saison 2024/2025
L'Officiel n°16
Du 05 Novembre 2024

LES VALEURS DU FOOTBALL



PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau



RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement



ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur



TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes



SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe





District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

NOS PARTENAIRES

11TEAMSPORTS



Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Aude (DSDEN11)



L'INDÉPENDANT



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMITE DE DIRECTION

PV du 25-10-2024

Heure : 18h30 par visio

Présents : Messieurs Micheau Pierre, Tisseur Jérôme, Lopez Cédric, Khouchane Nasser, Valat Guillaume, Tayebi Jihed, Renou Laurent, Vivo Sebastien, Moureau Benjamin, Varilles Franck, Carrasco David, Drouin Alain, Boffelli Patrice, Robert Tristan, Peyras Thomas

Excusés : Bellabiod Myriam, Barthe Bernard, Froment Nicolas, Giner Fabienne

Le Comité de Direction délègue, au secrétaire général ou au secrétaire général adjoint, sa compétence pour interjeter appel, principal ou incident, des décisions d'une commission départementale en son nom.

Dès cette saison, et en alignement avec le fonctionnement de la ligue Occitanie, le comité directeur interjettera automatiquement appel d'une décision de la commission de discipline qui aura fait l'objet d'un appel par l'un des clubs.

Le Président

Pierre Micheau

Le Secrétaire Général

Varilles Franck



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION FOOT ANIMATION

PV du 22 octobre 2024

Présents : Annie Favier, Audrey Faugères , François Maurin, Myriam Bellabiod ,Mathias Montagne

CDT : Frédéric Baudin

ORDRE DU JOUR

- Point sur les éléments manquants des rencontres du 05/10/2024
- Projection phase 2 U10/U11
- Présentation du nouveau membre de la commission Mathias Montagne
- Perspective phase 3

Bienvenue à Mathias Service Civique du district qui rejoint la commission d'animation, il aura comme mission entre autres, d'être sur les plateaux les samedis afin de vous accompagner au mieux et gérer le BALLON MAGIQUE.

AMENDES U11

Poule C

site3

RC MALEPERE Manque la feuille de challenge 30€



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Poule D

Site 2:

RC MALEPERE Manque la feuille de challenge 30€

site 3

TRAPEL Manque la feuille de présence U13F 30€

Poule B

site 2

UFL Manque l'onglet sportif 15€

Poule C

site1

UFL manque l'onglet sportif 15€

site 3

OCSM: manque l'onglet sportif 15€

Poule A

Site1

GOAL Manque l'onglet sportif 15€

Poule B

Site2

TRAPEL: Manque l'onglet sportif 15€

RC PIEUSSE amende de 70€ pour le sous classement d'un garçon.



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

AMENDE U10

OCSM manque l'onglet sportif 15€

RAPPEL IMPORTANT

Beaucoup de clubs utilisent encore les mauvais documents, sur le FAL vous avez les bons documents à jour. Merci d'utiliser ceux en ligne pour les prochains plateaux ou critérium, la phase 2 ne sera pas sanctionnée mais en phase 3 oui.

U10/U11 JONGLAGE : Les feuilles de jongles mal remplies ne seront pas prise en compte

Astuce : on peut responsabiliser les enfants par 2 pour effectuer les jongles, un compte l'autre jongle = gain de temps pour l'éducateur.

AUTRES

Maintiens des 2 poules u10 en l'état (les équipes qui ne se sont pas rencontrées se rencontreront en phase 2)

La journée Nationale du Débutant sera uniquement pour les U7 le 14/06/2024, la commission réfléchit à une journée attractive et animée !

Phase 3 u10, la commission propose de regrouper les 4 premiers des 2 poules (carcassonnais / narbonnais) et créer une poule départementale, les autres pourront rejoindre les u11 niveau 2.

La commission valide les tournois de Limoux et de Pieusse.

La commission tient à vous féliciter pour la réactivité dont les clubs font preuve à l'envoi des documents et aussi félicitation pour ceux qui ont réalisés des plateaux Halloween.

La présidente : Bellabiod Myriam



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION JEUNES

PV du 30/10/24

Président : Mr David CARRASCO,

Présents : Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR

Visio : Mr Patrice BOFFELI

CATEGORIE U₁₃

COUPE DE L'AUDE TOUR DE CADRAGE

La rencontre SAINT PAPOUL – FUN est programmée le Lundi 11 novembre à 15h

CATEGORIE U₁₅

-Pour rappel, les matchs de coupe de l'Aude non joués le 19/10 ont été reprogrammés le 21/12/2024. Les clubs qui souhaitent jouer le 11/11 ou un mercredi doivent s'entendre et envoyer un mail officiel au secrétariat.

-Sans accords les matchs se joueront impérativement le week-end 21 décembre.



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

CATEGORIE U17

- **GFPLM / SCNM** Forfait du SCNM – Le club a été débité 2 fois et sera crédité de la somme de 39€
- **Pour rappel, les matchs de coupe de l'Aude non joués le 19/10 ont été reprogrammés le 21/12/2024. Les clubs qui souhaitent jouer le 11/11 ou un mercredi doivent s'entendre et envoyer un mail officiel au secrétariat.**
- **Sans accords les matchs se joueront impérativement le week-end du 21 décembre.**

INFORMATIONS DIVERSES

POUR RAPPEL

- **Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).**
- **Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période**
- **Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.**

Le président

David CARRASCO



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION STATUTS DE L'ARBITRAGE

Réunion en boucle télégram du 04/11/2024

Président : Renou Laurent

Secrétaire de séance : Muelas Fabienne

Présents : Furet Morgane, Piquemal Lucie, Tissot Frederic, Harakate Khaled

Muté supplémentaire accordé

Suite à une erreur administrative, le muté supplémentaire accordé à SC Narbonne Montplaisir sera pour son équipe U14 ligue en vertu de l'article 45 des statuts de l'arbitrage (et non pour son équipe U14 Territoire comme mentionné dans le précédent pv)

**Le Président de la commission
Mr Renou Laurent**